



Relevé de Discussions du Conseil de l'école doctorale « Education, cognition, langages, interactions, santé » ECLIS (603)

En présentiel, à l'Université d'Angers (possibilité de visioconférence)

Réf : EC-n°2 – 13 décembre 2022

Etaient présent.e.s :

Christophe CORNU, Directeur de l'ED ECLIS - Nantes

Aude BRETEGNIER, Directrice adjointe de l'ED ECLIS – Le Mans

Jérémy BESNARD, Directeur adjoint de l'ED ECLIS – Angers

Philippe ALLAIN, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL)

Amélia BORE, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site du Mans

Elodie CHASSAGNE, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes

Marta DONAZZAN, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

Manuel FERRER, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers

Bruno GNASSOUNOU, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (CAPHI)

Franck MARS, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LS2N)

Christophe MICHAUT, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (CREN)

Valentine BOUR, Représentante étudiante (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL)

Jakob DICKERT, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers (LPPL)

Alexandra AKOCHIAT, Représentante étudiante (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

Coline CHARTIER, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers (LPPL)

Etaient excusés :

Anne CONGARD, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL), **a donné procuration à Philippe Allain**

Antoine NORDEZ, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (MIP), **a donné procuration à Franck Mars**

Abdel RAHMANI, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site du Mans (MIP)

Omar ZANNA, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site du Mans (CREN)

Ouras ALJANI, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

Julian COLARD, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (MIP)

Camille RIBADEAU-DUMAS, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL)

Antoine FROUIN, Représentant étudiant (suppléant) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (MIP)

Romane PEDRO, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

Angèle BERNARD, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

ORDRE DU JOUR

1. Informations générales
2. Accueil des doctorant.e.s élu.e.s au Conseil
3. Bilan journée de rentrée
4. Actualisation du règlement intérieur/nouvelle version de la charte
5. Appel d'offre mobilité 2023 de l'ED
6. Procédure contrats doctoraux
7. Plan individuel de Formation / Port-folio
8. Missions de l'ED (en lien avec le PA)
9. Questions diverses

Début de la séance : 14h

1. INFORMATIONS GENERALES

- **Proposition d'une réunion ED SHS – Maison des Sciences de l'Homme** : Frédéric Le Blay, directeur de la MSH régionale Ange-Guépin, a invité les directions des EDs SHS à une réunion le 3 janvier 2023. L'objectif de cette réunion est de présenter la MSH et d'échanger sur les interactions possibles avec les EDs SHS. Aude Bretegnier, Jérémy Besnard et Christophe Cornu devraient participer à cette réunion.

- **Réponse Collège Doctoral - Budget ED** : A la suite du dernier conseil de l'ED, un courrier a été adressé par les direction/directions adjointes des trois sites du périmètre de l'ED à la direction du collège doctoral régional. Ce courrier, en lien avec la dotation budgétaire très faible allouée à l'ED, sollicitait une rallonge budgétaire notamment du fait du reliquat substantiel laissé par les EDs à la fin du contrat précédant, reliquat dont il avait été évoqué qu'il pourrait, au moins partiellement, abonder les nouvelles EDs. Cette demande de rallonge budgétaire était justifiée pour faire fonctionner et développer l'ED, sur la base d'un programme d'actions validé en conseil de l'ED. La réponse du collège doctoral a été discutée

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

en conseil. Le sentiment général et unanime est que notre demande n'a pas été entendue, ni correctement traitée. En conséquence, les membres du conseil ont validé à l'unanimité de ressolliciter le collège doctoral sur ce sujet qui nous apparaît crucial.

- **Transmission du tableau des équivalences de formation** : Le tableau des initiatives hors catalogue de formation donnant lieu à des équivalences en termes d'heures de formation a été finalisé par le collège doctoral et va être mis sur le site de l'ED. D'autres formations, comme les séminaires de laboratoire par exemple pourront être valorisées mais uniquement si elles sont inscrites dans le catalogue de formations de l'ED sur Amethis.

- **MT 180'** : Les inscriptions à la formation MT180s sont closes. Sept doctorant.e.s de l'ED y sont inscrit.e.s.

- **Prix de thèse** : 3 jeunes chercheurs de l'ED ECLIS ont reçu un prix vendredi 18 novembre 2022 dans le cadre du concours Expose ta thèse (LMU) :

- Alicia LECLERCQ (MIP) a reçu le 3^{ème} prix du jury
 - Félicie POMMEREL (MIP) a reçu le prix du public
 - Victor POUPARD (CREN) a reçu le prix des lycéens
- Toutes nos félicitations !

- **Information sur une des formations à « l'intégrité scientifique » et à la « science ouverte »** : Il est prévu, sur les 3 sites de l'ED, l'organisation d'une journée de formation à l'intégrité scientifique et à la science ouverte permettant (sur inscription) de valider ces formations obligatoires. La date retenue est le 13 avril 2023 (inscription dès que possible via Amethis).

2. ACCUEIL DES DOCTORANT.E.S ELU.E.S AU CONSEIL

Les élections ont eu lieu le 29 novembre 2022 par voie électronique.

Une liste mixte NU/UA a été déposée pour l'ED ECLIS : « ThECLISards » (regroupant les doctorant.e.s de 3 laboratoires sur les 7 impliqués dans l'ED et issu.e.s de 2 sites géographiques sur les 3).

Le taux de participation a été de 26,3% pour l'ED (26% en moyenne sur toutes les EDs), ce qui est relativement satisfaisant au regard du taux de participation très faible observé lors de la dernière élection de ce type.

COLLEGE DOCTORAL PAYS DE LA LOIRE	ED EDUCATION, COGNITION, LANGAGES, INTERACTIONS, SANTÉ	
---	--	--

Les doctorant.e.s élu.e.s au conseil de l'ED ECLIS sont donc :

Candidats proclamés élus Titulaires	Candidats proclamés élus Suppléants
Valentine Bour Jakob Dickert Alexandra Akochiat Ouras Aljani Julian Colard	Camille Ribadeau-Dumas Coline Chartier Antoine Frouin Romane Pedro Angèle Bernard

Une adresse mail sera rapidement mise à la disposition de tous.les doctorant.e.s qui souhaitent remonter des demandes à l'ED via leurs représentant.e.s.

Toutes nos félicitations et un grand merci à toutes et tous les élu.e.s au conseil de l'ED pour leur engagement au service de leurs pairs et du développement de l'ED.

3. BILAN JOURNEE DE RENTREE (24 NOVEMBRE 2022)

Le conseil de l'ED tient tout d'abord à remercier de nouveau le Comité d'Organisation, particulièrement Inès Maksud et Hanane Kumba (CREN), et Kévin Mahot (MIP), pour le travail produit en amont et au cours de cette journée et de fait leur contribution significative à la réussite de cette journée qui a regroupé 51 doctorant.e.s de l'ED sur les 120 inscrit.e.s en doctorat (toutes années confondues).

Un sondage de satisfaction a été envoyé aux participants à l'issue de la journée auquel 33% d'entre eux ont répondu. Il en ressort un bilan très positif :

- La journée a-t-elle répondu à vos attentes ? **82.4% d'avis positifs**
- Le format de la journée vous paraît-il pertinent et adapté ? **88,3% d'avis positifs**
- Êtes-vous satisfait.e de l'organisation (en amont) et de l'accueil sur place ? **94.1% d'avis positifs**
- La réunion de rentrée vous a-t-elle apportée des réponses sur le fonctionnement, les rôles et missions de l'Ecole Doctorale ? **88.2% d'avis positifs**
- La partie "institutionnelle" vous a-t-elle paru utile et complète ? **76.4% d'avis positifs**
- Les thématiques des conférences proposées vous ont-elles paru pertinentes ? **88.2% d'avis positifs**

Les principales « critiques » portaient sur le souhait d'une journée entière de réunion laissant davantage le temps pour les échanges et la création de liens entre les doctorant.e.s. Ces éléments seront bien évidemment pris en compte pour la proposition des prochaines journées d'étude de l'ED, de même que les suggestions faites dans le cadre des questions ouvertes posées à l'issue de ce questionnaire.

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

Pour information, le budget dépensé pour cette journée est de 797,61 euros (en deçà du budget initialement prévu) intégrant les frais d'impression du livret des doctorant.e.s, l'accueil café et le déplacement d'un membre du conseil.

Enfin, les différentes séquences de la journée ont été filmées et les captations vidéo seront mise en ligne dès quelles seront prêtes à l'être sur le site de l'ED.

4. ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR/NOUVELLE VERSION DE LA CHARTE

Le règlement intérieur (RI) de l'ED, validé le 6 septembre 2022, a dû être actualisé suite à l'actualisation de la charte du doctorat par le collège doctoral régional après la parution du décret du 26 août 2022. Les principales modifications portent sur le CSI, les formations obligatoires et le serment du.de la docotrant.e.

La version du RI actualisée a été transmise en amont de la séance aux membres du conseil et a été discutée en séance.

A l'issue, de ces échanges, **le RI actualisé de l'ED est validé à l'unanimité**. Ce règlement sera transmis au collège doctoral régional pour avis et **mis à disposition des usagers de l'ED sur le site de l'ED**.

5. APPEL D'OFFRE MOBILITE 2023 DE L'ED

Le conseil de l'ED avait validé le principe de la proposition d'un appel d'offre mobilité pour l'année 2023. Le budget 2023 consacré à cet appel d'offre était de 2785 euros. Le Bureau propose d'y ajouter le budget qui n'a pas été utilisé pour la Journée de Rentrée (500 euros supplémentaires). Le conseil valide cette proposition et le budget pour l'appel d'offre mobilité 2023 sera donc de 3285 €.

Il est proposé de ne lancer qu'un seul appel d'offre pour cette année étant entendu qu'il pourra être envisagé 2 campagnes d'appel d'offre pour les années suivantes dès lors que le budget de l'ED le permettrait.

Une proposition de règlement et de modalités de mises en œuvre de cet appel à projet est discutée en conseil :

Les modalités de cet appel d'offres seront les suivantes :

- 1 seule subvention attribuée par personne par an (3 maximum sur la durée de la thèse)

Le conseil de l'ED pourra exceptionnellement étudier une deuxième demande d'aide la même année pour un doctorant dès lors que le quota de 3 demandes sur la durée de la thèse n'est pas atteint. La deuxième demande sera dès lors examinée sous réserve que le volant budgétaire adossé à l'appel d'offre mobilité le permette (cette demande ne sera néanmoins pas prioritaire par rapport à celles de doctorants n'ayant pas encore bénéficié d'une aide de l'ED).

- la mobilité doit avoir un lien avec la thèse

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

- la participation du laboratoire doit être au moins égale à la subvention demandée à l'ED
Les demandes n'entrant pas dans ce cadre (c'est à dire pour lesquelles les laboratoires ne sont pas, a priori, en capacité de mobiliser une aide à la hauteur de celle demandée à l'ED pour soutenir leurs doctorants) **pourront être, au cas par cas, étudiées par le Conseil de l'ED** sous réserve d'une justification argumentée du directeur de thèse et du directeur du laboratoire explicitant les raisons pour lesquelles le laboratoire n'est pas en capacité de soutenir la mobilité du doctorant à hauteur de la demande formulée à l'ED.

- le montant maximal de l'aide à la mobilité qui peut être demandé à l'ED est : 150€ pour la France / 300€ pour l'Europe / 500€ Hors Europe

NB : Il est important de noter que **la demande d'aide peut être formulée à l'ED même si la proposition de communication dans un colloque n'est pas encore acceptée.**

NB1 : Il est également primordial d'informer la direction de l'ED (ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr), lorsqu'une aide a été attribuée, **de la confirmation ou de l'annulation de la mobilité** (si la communication n'est pas acceptée par exemple) dès que cette information est connue.

Cette proposition de règlement et de modalités de mises en œuvre de cet appel à projet est validée à l'unanimité des membres du conseil. Cet appel d'offre sera lancé dès cette fin de semaine (23 décembre 2022).

6. PROCEDURE CONTRATS DOCTORAUX

Une proposition de procédure et de calendrier pour le concours des contrats doctoraux d'établissement a été adressée en amont de la réunion aux membres du conseil et est discutée en séance.

Le collège doctoral régional a par ailleurs été sollicité pour connaître le site sur lequel les projets de thèse pourront être déposés pour permettre aux candidats potentiels d'en prendre connaissance et de candidater. Ce dernier a indiqué que le développement du module « dépôt des sujets de thèse » sur Amethis devrait être étudié à partir de mars 2023. De fait, d'ici là, **un travail est mené sur TEBL en vue de dupliquer l'outil TEBL pour la Bretagne et les Pays de la Loire en espérant que cette manipulation soit possible.** Le collège doctoral régional précise qu'une solution sera de toute façon proposée aux EDs pour le dépôt des sujets de thèse de la prochaine campagne de recrutement.

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

A l'issue des échanges en séance, **la procédure de recrutement des contrats doctoraux établissement 2023 est validée à l'unanimité des membres du Conseil présents.** Elle sera la suivante :

Un porteur de sujet de thèse doit obligatoirement détenir son HDR (ou équivalent, ou dérogation accordée par l'établissement). Il doit appartenir à une structure de recherche évaluée par l'HCERES et rattachée à l'ED ECLIS.

Il ne peut déposer qu'une seule proposition de sujet par an en vue de l'obtention d'un contrat doctoral d'établissement (CDE).

Dépôt du sujet de thèse : jusqu'au 11 avril 2023

Les propositions de sujets de thèse sont à déposer par le porteur du sujet sur un portail informatique qui sera précisé par le collège doctoral rapidement (e.g. Thèses en Bretagne Loire).

Examen des sujets : du 13 au 4 mai 2023

Tous les sujets déposés en ligne seront remontés aux directions-adjointes de l'ED pour une confirmation des laboratoires respectifs de la publication de ces sujets.

Mise en ligne des sujets : 5 mai 2023

La publication online du sujet est faite par la gestionnaire de direction après retour du laboratoire.

Candidature à un sujet (et donc au concours) : du 8 au 29 mai 2023

Pour tous les sites :

L'étudiant doit faire acte de candidature à une inscription en doctorat sur un portail informatique qui sera précisé par le collège doctoral rapidement (e.g. Thèses en Bretagne Loire), rubrique "Candidater sur un sujet".

Les pièces suivantes sont nécessaires :

- Une présentation du projet de thèse (environ 4 pages) indiquant la problématique de la thèse, le calendrier de travail sur les 3 ans du contrat doctoral...
- Un relevé de note pour le Master 1, accompagné si possible du rang de l'étudiant
- Un relevé de notes ou un certificat provisoire du responsable du Master indiquant les résultats au Master 2, en ajoutant si possible le rang occupé

Concours / Audition

La sélection des dossiers de candidature en vue de l'audition pour le concours de l'ED pour l'attribution des CDE dépend de la politique de l'établissement financeur. La totalité des candidatures seront remontées aux directions-adjointes de l'ED respectives pour un envoi aux laboratoires concernés.

Remontée par les laboratoires des candidatures (3 candidatures maximum, 1 candidature = 1 sujet/1 candidat), et le cas échéant de leur classement : 12 juin 2023

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

Auditions : A Nantes, le **29 juin 2023**

Les candidats retenus pour être auditionnés seront convoqués **le 15 juin 2023** et devront donc se déplacer sur Nantes (l'ED ne prend pas en charge leurs frais de déplacement).

Le jury sera composé de :

- 3 directeurs – directeurs adjoints¹
- 2 enseignants-chercheurs
- 1 représentant étudiant
- 1 membre extérieur

L'audition consistera en un entretien de 20 minutes entre le candidat et le jury : Présentation par le candidat de 10 minutes, suivi de 10 minutes de questions du jury.

L'audition ayant lieu à huis clos, les directeurs de thèse ou encadrants ne sont pas conviés à cette audition.

L'audition vise à renseigner le jury sur l'aptitude du candidat à entreprendre une formation par la recherche fructueuse en termes de compétences acquises et projet professionnel.

A l'issue des auditions, le jury établit un classement de tous les candidats auditionnés afin d'en ressortir un classement par établissement. Une liste complémentaire par ordre de mérite est également établie pour chaque établissement. Le Conseil de l'ED valide la liste définitive des candidats admis et ceux inscrits en liste complémentaire. Ce classement n'étant qu'un avis de l'ED, il est ensuite transmis par site aux chefs d'établissements pour signature et validation finale de l'attribution du contrat doctoral d'établissement.

ATTENTION pour Nantes Université : Les dossiers de candidature à un contrat doctoral et les dossiers de première inscription en doctorat seront à rendre au secrétariat d'ED complétés et signés par les candidats retenus **début juillet 2023²** impérativement pour permettre aux services RH d'établir le contrat de travail au 1^{er} septembre et permettre la rémunération à temps.

Recevabilité du dossier de candidature à l'inscription au doctorat

La gestionnaire de site de l'ED vérifie la recevabilité administrative de ces candidatures au doctorat.

Cette procédure sera transmise aux directions d'unités adossées à l'ED pour transmission aux chercheurs et enseignants chercheurs de leurs unités, et par ailleurs mise à disposition sur le site de l'ED.

¹ Un membre du jury ne pouvant être impliqué dans une projet de thèse retenu pour les auditions, il est convenu que si l'un.e des directeurs/trice de l'ED était dans cette position, il.elle serait remplacé.e par un enseignant-chercheur membre du conseil

² Date précise non connue à ce jour

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

Une discussion a également été engagée sur les critères à mobiliser pour évaluer les candidatures, sur la base de ceux mobilisés dans le contrat précédant. Cette discussion se poursuivra lors du prochain conseil au cours duquel ils devront être validés pour être transmis aux UR et, plus tard aux candidat.e.s.

7. PLAN INDIVIDUEL DE FORMATION / PORT-FOLIO

Ces documents sont importants à formaliser par les doctorant.e.s car ils pourront être utiles pour l’insertion professionnelle du. de la futur.e docteur.e.

Plan individuel de formation (PIF) : Il est précisé qu’il sera impératif de formuler le PIF au vite au moment de l’inscription (ce plan sera modifiable à chaque nouvelle réinscription) dans la mesure où l’acceptation de la candidature d’un.e doctorant.e à une formation (sur Améthis) sera prioritairement liée à la notification de cette formation dans le PIF.

Il peut être noté qu’un modèle de PIF devrait bientôt être produit par le collège doctoral régional et qu’un module de PIF est également en cours de test sur Améthis pour une mise en œuvre en septembre 2023.

Port-folio : Il recense toutes les activités développées lors de la thèse par le ou la doctorant.e et pourra être valorisé auprès d’un futur employeur.

Des exemples de formulaire de plan individuel de formation et de port-folio sont disponibles sur le site de l’ED.

8. MISSIONS DE L’ED (EN LIEN AVEC LE PA)

Le programme d’actions de l’ED prévoit la mise en œuvre de missions assumées par des doctorant.e.s du Conseil et/ou doctorant.e.s hors Conseil.

Le conseil de l’ED valide le principe de lancer un appel à volontaires auprès des doctorant.e.s de l’ED pour assumer certaines missions inscrites dans le programme d’actions de l’ED.

Les missions identifiées sont les suivantes :

- Communication / site web (actualisation/veille...)
- Fiches outils (production)
- Annuaire (production/suivi)
- Relations internationales (identification aides/référents)
- Relations avec le monde socio-économique (identification actions)
- Formations (sondages)
- Comité d’Organisation Journée de rentrée – Journée d’étude – séminaire
- ...

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,	
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,	
PAYS DE LA LOIRE	SANTE	

Il est à noter que certain.e.s doctorant.e.s de l'ED se sont déjà manifesté.e.s et pourraient être intéressé.e.s pour les missions relatives aux relations internationales et aux relations avec le monde socio-économique, voire même pour créer une mission diffusion de la culture scientifique.

Cet appel à volontaire devrait être formalisé à l'issue du conseil, transmis à l'issue et un point sera fait sur les retours lors du prochain conseil.

9. QUESTIONS DIVERSES

Critères soutenance HDR : A la demande du pôle doctoral de Nantes Université, un document de travail indiquant certains critères pour prétendre pouvoir soutenir son HDR au sein de l'ED a été produit suite à des échanges par mails entre les membres du conseil.

Il est acté de ne pas aller plus loin que ce document qui permet de préciser un certain nombre d'attentes tout en gardant une certaine souplesse nécessaire selon les sections CNU concernées.

Fin de la séance : 17h

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 7 février 2023, 14h (visioconférence)